

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 25 novembre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

**2019 V. 451** Vœu relatif au dispositif de la prévention spécialisée sur la Porte d'Orléans.

-----

### Le Conseil de Paris,

Considérant les priorités établies dans le Contrat de Prévention et de Sécurité du 14e et notamment pour le quartier de la Porte d'Orléans,

Considérant le vœu adopté par le conseil d'arrondissement du 14e en novembre 2018 demandant l'extension du périmètre d'intervention de l'association Jeunesse Feu Vert à la Porte d'Orléans accompagné des moyens adéquats,

Considérant les différents diagnostics établis par les partenaires associatifs et institutionnels et les directions de la Ville de Paris sur le quartier de la Porte d'Orléans qui font apparaître un besoin de mise en place rapide d'actions de prévention, d'actions éducatives et d'accompagnement à la parentalité,

Considérant la confirmation de ce besoin par la réalisation d'un diagnostic par l'association Jeunesse Feu Vert tel que prévu dans la convention 2019/2022 avec la Ville,

Considérant la délibération 2019 DASES 220 proposant un avenant à la convention entre la ville de paris et l'association Jeunesse Feu Vert afin d'élargir le périmètre d'intervention d'éducation spécialisée au territoire de la Porte d'Orléans,

Considérant l'insuffisance des moyens accompagnants cet élargissement de territoire, car un seul poste est financé et que les actions à mettre en œuvre pour le quartier de la porte d'Orléans ne peuvent pas se faire par redéploiement des équipes prévues sur les secteurs porte de Vanves et Pernéty,

Sur proposition de de Carine Petit, Léa Filoche, Yves Contassot et des élu-es du groupe Génération-s, Hervé Bégué, Nicolas Bonnet Oulaldj et des élu-es du groupe Communiste – Front de Gauche, Pascal Julien et des élu-es du groupe Écologiste de Paris,

Émet le vœu :

- Que les moyens alloués à l'association Jeunesse Feu Vert soient à la hauteur des besoins d'intervention sur la Porte d'Orléans et qu'un 2<sup>e</sup> poste supplémentaire soit créé.